



Monsieur Emmanuel MACRON Président de la République Palais de l'Élysée 55, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris

Monsieur le Président de la République,

L'avenir du nucléaire français se décide actuellement à Bruxelles avec la taxonomie européenne. Le développement de sources d'énergie décarbonée nécessitera d'importants investissements dans les prochaines années, et l'inclusion ou non d'une technologie dans cette taxonomie déterminera la possibilité d'accès à des financements privilégiés.

Dans votre courrier du 17 mars à la Présidente de la Commission européenne, vous avez avec 6 autres Chefs de gouvernements d'États Membres, fait connaître, à juste raison, vos exigences afin que l'énergie nucléaire soit incluse dans la taxonomie. Le 30 mars, le Comité d'experts techniques européens, le JRC, a remis à la Commission un rapport très favorable à cette inclusion. Constatant de façon formelle que le nucléaire était, sous tous les aspects, plutôt plus performant que les autres sources, tel le gaz naturel dont certains États exigent l'inclusion dans la taxonomie bien qu'il émette 70 fois plus de CO₂ que le nucléaire.

Deux groupes d'experts doivent maintenant donner leur avis, ils devraient confirmer les conclusions positives du JRC. Le bon sens exigerait que la Commission attende les expertises pour prendre une décision. Or, la Commission entend soumettre la 1ère série d'actes délégués au parlement et au Conseil sans attendre, actant de fait en l'état actuel l'exclusion du nucléaire et l'inclusion du gaz, présenté comme une énergie de transition, au mépris de la préoccupation climatique.

Une telle promulgation aurait des conséquences extrêmement graves pour le Climat et pour tous les pays européens qui se sont tournés ou se tournent vers le nucléaire. Cette décision précipitée, voulue par les États antinucléaires et le lobby gazier, rendrait très problématique pour de nombreux États européens le financement des unités de la filière nucléaire. Une telle décision, en contradiction avec le traité Euratom, serait une remise en cause du principe de subsidiarité, au titre duquel chaque État est libre des choix pour son mix énergétique.

J'attire votre attention, Monsieur le Président, sur l'absolue nécessité de s'opposer fermement à l'adoption précipitée par le Conseil et le Parlement européen des actes délégués arrêtant la taxonomie dans son état actuel. L'enjeu pour la France est tel qu'il parait souhaitable que tous les intervenants politiques ou administratifs français traitant de cette question soient alertés par vos soins afin que nos représentants parlent d'une seule et même voix.



Par leur choix certains pays anti-nucléaires ont besoin du gaz naturel. Les autres - dont la France - ont besoin du nucléaire, énergie pilotable indispensable à la stabilité du réseau, énergie décarbonée indispensable pour respecter les engagements français et européens de réduction des émissions de CO2, comme en témoignent le GIEC et l'AIE.

Je sais, Monsieur le Président, que vous prenez pleinement la mesure du préjudice que subirait notre pays et le climat si, sur un tel sujet, la position de la France n'était pas entendue, face à la pression militante et de pays dont l'intérêt est d'affaiblir notre capacité industrielle et l'avantage concurrentiel que nous apporte notre mix électrique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma haute considération.

*

Bernard ACCOYER
Président de PNC-France